

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet / Août 2013



Musée du Petit Homme jusqu'au 31 juillet (voir p.8)

Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Dossier : les ateliers d'écriture	p.8
Vie locale	p.11
Les rendez-vous du mois	p.17
Vie quotidienne	p.19



PONT SAINT MARTIN





► Journée de prévention à la sécurité routière

En partenariat avec le Conseil Général de Loire-Atlantique et la gendarmerie de Bouaye, la municipalité a proposé aux 86 élèves des classes de CM2 des deux écoles de la commune, une action de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière. Ainsi, **le 16 mai** dernier, chaque élève était invité à venir avec son propre matériel (vélo + casque) afin de mettre en pratique le code de la route, en parcourant une piste d'éducation routière, installée dans la salle Coubertin. Ce stage pratique était précédé d'une formation théorique sur la signalisation routière et la sécurité à vélo (équipements obligatoires notamment). Brigitte Galpin, adjointe à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation, indique : « **Chaque enfant est reparti avec un brassard et un document publié par le conseil général : Circuler à vélo en toute sécurité** ».

Bourse aux livres

Samedi 25 mai, dans la salle d'animation du 3ème Lieu, s'est tenue la première bourse aux livres composée de sept stands tenus par des particuliers souhaitant donner ou vendre leurs livres. Ce moment convivial a également permis aux lecteurs de se rencontrer, d'échanger et de faire découvrir pour certains ce nouvel équipement communal. À la fin de la matinée, les exposants pouvaient laisser leurs invendus qui seront donnés à l'association Nantes Ecologie Nous vous rappelons que la médiathèque n'accepte pas les dons (hormis les livres en état neuf).

Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 2 800 exemplaires
Directeur de la publication :
Yves François
Conseillère déléguée à l'information :
Christine Buteau
Rédaction : commission
communication-information
Création graphique et mise en page :
Studio Sinaé - www.sinae.fr
Impression :
Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être
publiées dans ce magazine d'information
doivent impérativement être déposées en
mairie ou envoyées par e-mail avant le 2
du mois précédent. Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Le magazine Vue du Pont

Après le nouveau logo et la nouvelle charte graphique, c'est aujourd'hui le magazine d'informations municipales Vue du Pont qui change de look, ceci dans le but d'uniformiser toutes les publications municipales de Pont Saint Martin, mais pas seulement...

Le magazine était en effet mis en page et imprimé depuis 2008 par les Éditions Offset 5. Suite au lancement de deux appels d'offres séparés, l'agence Sinaé a été retenue pour assurer la mise en page graphique, et les Éditions Offset 5 pour l'impression et la livraison des 3000 exemplaires, 11 mois sur 12. Le budget relatif au « magazine municipal » a ainsi baissé de 30 %, ce qui permet de compenser les besoins nouveaux en communication



► Signature de la charte du jumelage avec Brockenhurst

À l'occasion de la venue d'une délégation de Brockenhurst, Angleterre, du 30 mai au 2 juin, la municipalité et l'Association Rencontres Echanges et Jumelages ont organisé une cérémonie d'accueil pour les Anglais et leurs hôtes le **jeudi 30 mai** au 3^e

Lieu. Cette cérémonie fut l'occasion pour tous de rappeler l'importance des liens qui unissent les deux communes à travers la signature d'une nouvelle charte du jumelage la précédente, datant de mai 1999, ayant brûlé dans l'incendie de la mairie dans la nuit du 22 au 23 janvier 2012. « **Aujourd'hui, la pérennité des liens qui nous unissent depuis 1997 et l'enrichissement proposé à chacun des habitants de Brockenhurst et de Pont Saint Martin dépendent de chacun de nous. Je vous propose de poursuivre avec volontarisme les objectifs des pionniers de notre jumelage: nous enrichir mutuellement de nos différences et proposer toujours plus largement autour de nous cette chance offerte à chacun, à commencer par nos enfants, nos jeunes, nos scolaires. C'est ainsi que nous bâtissons à notre niveau un monde de paix, un monde plus ouvert, un monde plus solidaire et tolérant.** » conclut le maire avec une pensée forte pour les pionniers aujourd'hui disparus : Alex, Kathy, Guy, Madeleine et Colin.

À vos pagaies pour des balades découvertes au fil de l'eau !

Le 12 juin dernier, les adolescents de l'association « À Tes Côtés », les responsables du service jeunesse, accompagnés de Yannick Fétiveau, adjoint à l'environnement, ont navigué sur l'Ognon afin de reconnaître le parcours qu'ils vous proposeront lors de deux week-ends cet été où des canoës seront proposés à la location. Les recettes issues de la location seront intégrées à la vie de l'association « À Tes Côtés » gérée par les jeunes, pour leurs projets. Une vraie expérience pédagogique autour de la vie associative et de la sensibilisation à l'environnement ; à terme, le projet étant de réaliser un sentier d'interprétation à découvrir par la rivière en lien avec tous les acteurs qui lui sont liés. Précipitez-vous, le



Citoyenneté : les jeunes ont reçu leur première carte d'électeur

Sur 55 jeunes Martipontains ayant eu 18 ans entre le 1er mars 2012 et le 28 février 2013, une quinzaine a répondu à l'invitation de la municipalité pour la remise officielle de leur première carte d'électeur et du livret du Citoyen le **mercredi 29 mai**, salle de la Charmille. Ils ont été accueillis par les élus et les agents des services administratifs. Après leur avoir rappelé leurs nouveaux droits et devoirs, le maire a insisté : « *Bienvenue à l'âge de la majorité... Vous avez encore davantage qu'avant la possibilité et la responsabilité d'intervenir dans la vie de la société pour l'améliorer peu à peu par vos choix, par votre action, votre comportement, vos engagements. Avec tous les élus présents ce soir, c'est ce que je vous souhaite de faire tout au long de votre vie de femme et d'homme !* » Ils ont également reçu une information sur le don de sang bénévole et ont été invités à en faire le premier geste citoyen de leur majorité.



Après leur avoir rappelé leurs nouveaux droits et devoirs, le maire a insisté : « *Bienvenue à l'âge de la majorité... Vous avez encore davantage qu'avant la possibilité et la responsabilité d'intervenir dans la vie de la société pour l'améliorer peu à peu par vos choix, par votre action, votre comportement, vos engagements. Avec tous les élus présents ce soir, c'est ce que je vous souhaite de faire tout au long de votre vie de femme et d'homme !* » Ils ont également reçu une information sur le don de sang bénévole et ont été invités à en faire le premier geste citoyen de leur majorité.

change de look !

(médiathèque et supports Enfance Jeunesse).

La nouvelle mise en page, plus actuelle et moderne, insiste davantage sur le visuel, ce qui incite davantage à la lecture et favorise la transmission de l'information. Elle permet également d'avoir plus d'espace pour les différents articles. De nouvelles rubriques ont été créées pour faciliter la répartition des informations : Au fil de l'actu, Vie municipale, Vie locale et Vie quotidienne. Le magazine est imprimé en encres végétales sur papier couché brillant à l'impact environnemental faible, produit à partir de 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges.

La date d'envoi des articles à paraître dans ce magazine reste inchangée : ils doivent parvenir au service communication de la mairie avant le 2 du mois précédent. Contact : communication@mairie-pontsaintmartin.fr



nombre d'embarcations sera limité cette année. **Quand naviguer ?** L'association « À Tes Côtés » sera présente sur l'aire de loisirs de 10h à 17h le vendredi 26 et le samedi 27 Juillet, ainsi que le vendredi 23 et le samedi 24 Août. Tarifs de location : 8 € l'heure et 15 € les 2h. Prévoir un chèque pour la caution. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte.



► Visite de la nièce d'un aviateur de la Royal Air Force

Lors des cérémonies du 8 mai 2011 organisées sur la commune en l'honneur des aviateurs de la Royal Air Force qui ont perdu la vie en

1941 dans les crashes de leurs avions à Pont Saint Martin, une famille de la Barbade n'avait pu faire le déplacement. Profitant d'un voyage au Royaume Uni, Valérie Gittens, la nièce de George Iniss, pilote de l'un des avions, est venue passer quelques jours à Pont Saint Martin pour un pèlerinage à la mémoire de son oncle. **Le 12 juin**, le maire lui a remis la médaille de la commune gravée au nom du pilote en présence de responsables d'associations et des organisateurs et acteurs des cérémonies de 2011. Tous se sont ensuite dirigés vers la stèle à côté de la mairie puis sur la tombe de l'aviateur au cimetière du Pont du Cens à Nantes et enfin sur les lieux du crash. Jérôme Batard a accueilli la délégation à la ferme de la Moricière en fin d'après-midi pour présenter les pièces retrouvées sur le site. Très émue, Valérie Gittens a remercié les présents : « *Mon père a toujours regretté de n'avoir aucune information sur le décès de son frère : quelque part en France, probablement en mer... Grâce à vous, aujourd'hui, je sais...* »

Nouveaux rythmes scolaires : où en est la démarche communale ?



Suite aux premières réunions organisées par la municipalité et aux questionnaires renseignés par les familles en mars, la municipalité a rencontré le 17 mai dernier l'inspecteur d'académie de secteur ainsi que la conseillère pédagogique.

Ces derniers souhaitent être étroitement associés à la démarche communale et proposent de nous appuyer sur une structure ayant déjà acquis une expérience dans ce domaine dans d'autres communes pour formaliser les étapes de travail et animer les réunions à venir.

Les démarches s'établiront suivant un calendrier qui sera proposé et partagé par l'inspecteur d'académie courant juin.

Ce calendrier identifiera les différentes phases de travail, leur contenu et les intervenants. La consultation sera encore élargie à d'autres acteurs d'ici fin juin 2013. Une concertation, par groupes, de septembre à décembre 2013 se mettra en place, pour aboutir à la proposition par la mairie d'un scénario d'organisation de la semaine scolaire. Celui-ci sera porté d'ici fin février 2014 à l'appréciation de la directrice académique des services de l'Éducation Nationale qui, au premier trimestre 2014, retiendra ou adaptera le scénario.

Rappelons que la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2014. Il est important de prendre le temps nécessaire pour bien réussir ensemble cette réforme envisagée dans le seul intérêt de nos jeunes scolaires.

Yves FRANCOIS, maire de Pont Saint Martin

Lancement des travaux de reconstruction de la mairie

Seize mois après le sinistre du 23 janvier 2012, une date qui restera marquée dans les mémoires martipontaines, le chantier de reconstruction de la mairie se met en place.

Philippe Retière, adjoint en charge du Patrimoine bâti, indique : « Il aura fallu une dizaine de mois pour trouver un accord avec la SMACL, assureur de la mairie, sur la base d'un remboursement à hauteur de 1 537 000 €. Il s'avère que le coût sera moindre et c'est tant mieux ! » Après l'avant-projet détaillé achevé en décembre 2012 intégrant les apports constructifs des futurs utilisateurs, dont le personnel communal, sur les besoins à court, moyen et long termes, et après le résultat des offres le 25 mars, le lancement des travaux a eu lieu le 27 mai. Si tout va bien, en février 2014, le personnel communal et les élus s'approprieront des bureaux fonctionnels, modernes, adaptés aux besoins de la mairie d'une commune de 6 000 habitants. Lors de ce démarrage officiel des travaux, en présence du sénateur-maire de Saint Sébastien, Joël Guerriau, des représentants des entreprises et des services communaux, le maire a précisé : « Je voudrais remercier Joël Guerriau pour son aide appréciée de 10 000 € dans le cadre de son enveloppe

parlementaire. Cette somme sera utilisée pour le réaménagement de l'aile non incendiée de l'ancienne bibliothèque. Nous avons également sollicité, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, une double subvention de 28 050 € pour les travaux concernant cette future annexe de la mairie, et de 14 125 € pour l'aménagement de bureaux dédiés demain aux services à la personne et aux services de santé. Nous venons de recevoir un premier accord de la Préfecture sur ces deux subventions ».



VOIRIE

Fermeture de la rue de Nantes



Des travaux de réhabilitation de la conduite d'eau potable vont être réalisés rue de Nantes par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable. Ceux-ci seront effectués du carrefour de la rue du Grand Moulin au 40 rue de Nantes, ce qui représente 110 m de linéaire. Il est nécessaire d'intervenir avant l'aménagement d'un plateau sécuritaire qui

sera réalisé au droit de la rue des Ecoles, dans la continuité du schéma de déplacements. Afin de causer le moins de désagréments possibles, ces travaux ont été programmés pendant les vacances scolaires, **du 8 au 26 juillet**. Durant cette période, la voie sera fermée à la circulation et une déviation sera mise en place par le lotissement du Haugard et le Hameau des Vignes.

URBANISME

Avis d'enquête publique relative au projet de plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 2013/URBA136 du 27 mai 2013, le Maire de Pont Saint Martin, Monsieur Yves FRANCOIS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté le 14 mars 2013 pour une durée de 31 jours, du mardi 18 juin 2013 au jeudi 18 juillet 2013 inclus.

Par ordonnance n° E13000148/44 en date du 18 avril 2013, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné :

- Monsieur Jean BUSSON, ingénieur territorial en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire,
- Monsieur Claude LACOUR, ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Pont Saint Martin - rue de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- les lundis, mercredis et jeudis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h,
- le mardi de 8h45 à 12h15,
- le vendredi de 8h45 à 16h15,
- le samedi de 9h à 12h

Le commissaire enquêteur se tiendra à la

disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales à la salle de la Charmille de Pont Saint Martin, rue des Combes, les jours et heures suivants :

- le mardi 2 juillet 2013, de 14h à 17h
- le jeudi 4 juillet 2013, de 14h à 17h,
- le mercredi 10 juillet 2013, de 14h à 17h,
- le lundi 15 juillet 2013, de 14h à 17h,
- le jeudi 18 juillet 2013, de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête chacun pourra prendre connaissance du dossier sur le lieu de l'enquête sus désigné, et consigner ses observations :

- soit sur le registre de l'enquête déposé à cet effet
- soit par courrier adressé à l'attention de M. le commissaire enquêteur :
Mairie de Pont Saint Martin
Rue de la Mairie
44860 Pont Saint Martin

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis au Maire dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet de la commune (www.mairie-pontsaintmartin.fr) et à la Préfecture de la Loire-Atlantique aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.



ENFANCE JEUNESSE

L'été des 11-17 ans

Le Service Enfance Jeunesse Education propose des animations, des sorties et des temps d'accueil à tous les Martipontains âgés de 11 à 17 ans. Au programme : des sorties plages, initiation photo, tournoi intercommunal de Quidditch, paintball, marché nocturne de Saint Jean de Mont, patinoire nocturne. Des ateliers cuisine tous les mercredis et sortie piscine tous les mardis.

À noter également, les après-midi « écran total » proposés par Le 3^e Lieu et le SEJE afin d'apprendre à se protéger et mesurer les conséquences de la diffusion d'informations sur internet, l'occasion également d'apprendre à utiliser les ressources en ligne de la bibliothèque départementale. Salle Utrillo, les lundis et mercredis de 17h à 19h sont réservés aux ados de plus de 14 ans, l'occasion de se retrouver entre amis et de planifier des activités avec les animateurs.

Comme l'année passée, en partenariat avec le Service Espaces Verts Environnement, le Service Jeunesse propose aux jeunes de 14 à 17 ans des actions éco citoyennes : des chantiers d'embellissement



du cadre de vie et de sensibilisation à l'environnement. Sont proposées la fabrication et l'installation d'un hôtel à insectes aux prés Moreau, la restauration de la mare de la petite Etournière et la réfection des tables de pique-nique de l'aire de loisirs. À l'issue de ces ateliers, une attestation sera délivrée aux jeunes participants afin de valoriser cette expérience sur leur CV.

Pour plus d'informations, consulter le guide des activités Enfance Jeunesse ou contacter la Maison de l'Enfance 02 40 26 80 64.

MÉDIATHÈQUE LE 3^{ÈME} LIEU

La médiathèque se met à l'heure d'été !



HORAIRES D'ÉTÉ

La médiathèque Le 3^{ème} Lieu reste ouverte tout l'été. Du 15 juillet au 15 août, elle sera néanmoins fermée les samedis après-midis mais ouverte les vendredis soirs jusqu'à 19h. Nous vous rappelons que les livres n'aiment ni la mer, ni le sable, merci d'en prendre soin pendant vos congés. La boîte à livres reste à votre disposition pour rapporter vos emprunts en dehors des heures d'ouverture.

HEURE DU CONTE

Mercredi 17 juillet à 16h, nous avons commandé le soleil pour une heure du conte en extérieur ! Pour écouter ces histoires, merci de vous inscrire au préalable à la médiathèque ou au 02 40 32 79 27.

Animation gratuite suivi d'un goûter, à partir de 4 ans.

EXPOSITION : « LE MUSÉE DU PETIT HOMME »

Venez admirer les travaux des élèves de CE1-CE2 de l'école Saint Joseph et des CE2 de l'école des Halbrans, réalisés lors des ateliers d'écriture organisés par la médiathèque. Voir p. 8.

NOUVEAUTÉS

Pour vos lectures estivales, la médiathèque vous propose de nombreuses nouveautés (documentaires sur la cuisine, le jardinage, les loisirs créatifs, la psychologie, l'histoire, romans ...) dont vous pouvez avoir un aperçu sur notre site internet dans le menu Catalogue. www.mairie-pontsaintmartin.fr

VOIRIE

Inauguration de la place des Anciens Combattants

La place des Anciens Combattants a été officiellement inaugurée le vendredi 17 mai en présence du sénateur André Trillard, des élus locaux, des représentants des entreprises et des services municipaux, ainsi que des associations martipontaines dont beaucoup de membres de la section locale UNC. Tous ont apprécié le lâcher de pigeons symbolique de Pierre Fournier qui a clôturé la cérémonie.

Cette inauguration marque une nouvelle étape dans les nombreuses réalisations de ces derniers mois en matière d'équipements publics dans le centre bourg : mise aux normes et doublement des surfaces de vestiaires sportifs, création d'une médiathèque et d'un pôle associatif, création de 12 nouveaux logements sociaux, réalisation de cheminements piétons autour de la place des Anciens Combattants bordée



par les écoles publiques, les services Enfance-Jeunesse, l'accès aux trois salles de sport et aux autres équipements sportifs, et le cimetière. Ce réaménagement total résulte d'une concertation collective entre les élus, les services municipaux et tous ceux qui fréquentent quotidiennement la place. L'accent a été mis sur la sécurité des piétons

et des cyclistes avec une redistribution du stationnement et un embellissement végétalisé. Le coût total des travaux s'élève à 279 250 € auxquels s'ajoute le réaménagement de la rue des Sports toute proche pour un coût de 57 780 €. La commune a bénéficié d'une enveloppe parlementaire de 20 000 € par le biais d'André Trillard.

Environnement

Dernière ligne droite pour les Garotteries et la STEP du centre bourg

Avec la fin des travaux d'assainissement des Garotteries et de la station d'épuration (STEP) du centre bourg, le plan pluri-annuel d'investissement 2008/2014 arrive à son terme. Il restera à engager la maîtrise d'œuvre pour l'assainissement du centre du Champsiôme retenu dans le schéma directeur d'assainissement.

Depuis mai, la nouvelle station d'épuration est en fonction. Après l'évacuation des boues et déchets et la démolition des différents bassins de l'ancienne station, le temps est venu de soigner l'ensemble du site afin de peaufiner sa présentation. Après réalisation de la voirie, il sera nécessaire de paysager le site et de réaliser le belvédère pédagogique qui sera très utile à la compréhension du traitement de l'eau pour l'ensemble de la population scolaire (opérations incluses dans le marché public).



Outre l'amélioration de la préservation du milieu aquatique, notamment par le traitement tertiaire et le stockage des eaux traitées en période d'étiage, cette nouvelle station donne à la commune la possibilité d'accueillir de nouvelles familles dans de nouveaux logements, permettant ainsi de poursuivre un développement dynamique souhaité par tous, permettant un apport bienvenu de nouvelle population.

À noter que la subvention accordée par le Conseil Général de Loire Atlantique s'élève à 493 833 €. Celle-ci correspond à 20 % de l'enveloppe totale attribuée aux 9 communes de la CCGL.



« Les travaux de réhabilitation des ANC* subventionnés à hauteur de 50 % » : Un vrai coup de pouce !

Afin d'inciter l'ensemble des propriétaires à restaurer leur ANC, les élus, lors du conseil communautaire du 23 avril, ont décidé de fixer à l'unanimité le taux de participation de la communauté de communes à hauteur de 25 % du montant TTC des travaux. Cette participation cumulée à celle du Conseil Général, qui s'intègre à ce nouveau dispositif, permettra aux pétitionnaires, remplissant les conditions d'attribution, de bénéficier d'une subvention totale de 50 % du montant TTC des travaux.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- 1 – Le montant des travaux réalisés est compris entre 3 000 € et 15 000 €
- 2 – Être propriétaire occupant ou bailleurs conventionnés par l'ANAH
- 3 – Les ressources des bénéficiaires ne doivent pas excéder les plafonds de ressources majorés de l'ANAH.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds Majorés
1	18 170 €
2	26 573 €
3	31 957 €
4	37 336 €
5	42 736 €
Par personne supplémentaire	5 382 €

Valeurs en euros applicables au 01/01/2013

« Cette opération est lancée pour une période de trois ans. Toutefois, une enveloppe budgétaire a été arrêtée, par le conseil communautaire, pour chaque année. Il est donc important que chaque Martipontain souhaitant obtenir cette subvention dépose son dossier dans les meilleurs délais afin d'être certain d'obtenir les aides souhaitées pour le financement de ses travaux. Cette mesure incitative doit permettre d'accélérer le processus de mise aux normes de nos équipements déclarés non conformes » explique Yannick Fétiveau, vice président de la communauté de communes et 1^{er} adjoint en charge de l'environnement.



« J'ai aimé le travail
imaginatif. » Clara

Dossier

Les ateliers d'écriture : à la rencontre de l'imaginaire...

À l'occasion de l'ouverture de la Médiathèque, la municipalité a proposé aux écoles un projet d'ampleur pour sensibiliser les enfants à la création artistique. Ainsi, entre mars et mai, la Médiathèque a accueilli pendant huit jours la poète et plasticienne Magali Thuillier pour des ateliers d'écriture avec les élèves de CE1-CE2 de l'école Saint Joseph et les CE2 B de l'école Les Halbrans.

« C'était un projet ambitieux. Avec ces ateliers, nous souhaitons offrir aux enfants la chance de rencontrer une artiste, de développer leur imaginaire tout en leur transmettant une culture littéraire et le plaisir de la lecture. » explique Marie-Anne David, adjointe à la culture et à la communication. « Nous tenons à ce que chaque enfant participe avec sa propre sensibilité et investisse la nouvelle médiathèque Le 3^{ème} Lieu. »

LES ORIGINES DU PROJET

Si chaque classe a pu profiter de quatre jours d'ateliers au printemps, ils se préparaient depuis de longs mois déjà... En juin 2012, l'équipe de la médiathèque avait contacté différents animateurs d'ateliers d'écriture. En septembre, les élus avaient choisi la poète Magali Thuillier pour son approche de « résidence » et l'avaient présentée aux enseignants. En décembre, Noémie Tranchant, bibliothécaire en charge du dossier, avait convié l'intervenante et les enseignants pour définir ensemble les contours du projet. Magali Thuillier, soucieuse de travailler en étroite collaboration avec les bibliothécaires et les enseignants, avait d'abord pris connaissance des attentes de chacun et des projets d'écoles... Rachel Loirat et Jean-Michel Pouivet, professeurs des écoles, avaient exprimé leurs souhaits quant au thème des ateliers : la mythologie et le théâtre pour les CE1-CE2 de l'école Saint Joseph et les couleurs

et les arts plastiques pour les CE2 de l'école Les Halbrans. Plusieurs rencontres avaient suivi pour préciser la nature des ateliers. Pendant ce temps, les classes se préparaient... En février, les enseignants sensibilisaient leurs élèves à la poésie contemporaine, en s'appuyant sur les livres sélectionnés et mis à leur disposition par la médiathèque. « En février, nous avons commencé à rassembler les matériaux de récupération pour réaliser les créatures animales » déclare Jean-Michel Pouivet. De leur côté, à l'école Saint Joseph, les élèves de Rachel Loirat découvraient la mythologie grecque et plus particulièrement les douze travaux d'Hercule.

LE DÉROULEMENT

Par intermittence du 25 mars au 7 mai, les séances se sont succédées dans Le 3^{ème} Lieu, l'occasion pour les enfants de s'approprier ce nouveau lieu de vie sur la commune. La poète et les enfants ont investi la salle d'animation de la médiathèque pour y installer leur atelier d'artiste. « Il est important de recréer un lieu propice à la création, un lieu ouvert sur l'imaginaire où l'on puisse s'étaler, laisser les travaux en cours... sans la contrainte de devoir tout ranger le soir et

« Un atelier d'écriture est un espace-temps où les personnes sont invitées à essayer, interroger, laisser venir un écrit, à partir de rien sinon d'un désir, d'une envie. Laisser surgir un texte dont elles ne se savaient pas porteuses l'instant d'avant. » Magali Thuillier

tout réinstaller le matin ! » explique-t-elle. En proposant des ateliers sur trois jours consécutifs, elle tenait à ce que les enfants travaillent en immersion totale dans le projet, pour qu'ils s'approprient la démarche créative. Noémie Tranchant approuve : « Ce temps est...

« Ça m'a plu de coller, de faire plein de choses, de lire des poèmes avec Noémie. » Maxime

Les élèves de deux classes ont pu participer sur la semaine à trois ateliers :

CE1-CE2 de l'école Saint Joseph :

Avec l'intervenante : réécriture poétique et graphique des douze travaux d'Hercule.

Avec l'enseignante : atelier théâtre avec représentation publique le 6 et le 11 juin.

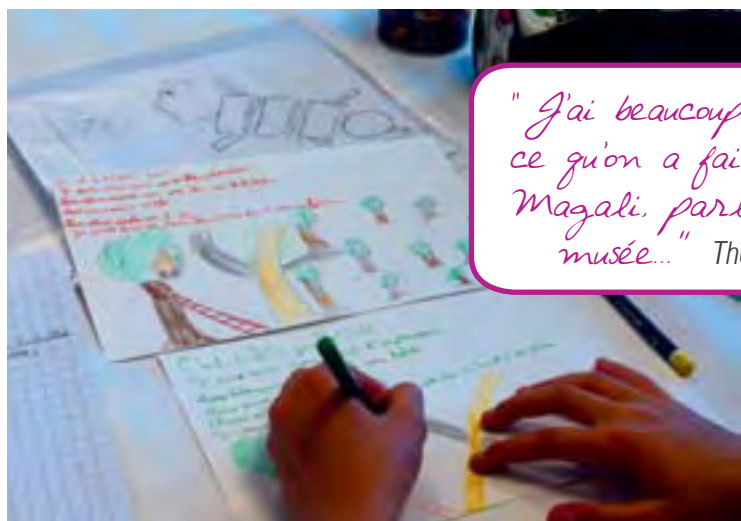
Avec la bibliothécaire : lecture et activités multimédia sur la mythologie et la poésie.

CE2 de l'école des Halbrans :

Avec l'intervenante, atelier des scientifiques : création de chimères et rédaction de fiches techniques imaginaires.

Avec l'enseignant, atelier des explorateurs : fabrication de créatures et rédaction de leur journal.

Avec la bibliothécaire, ateliers des chercheurs : lecture sur les couleurs, les collections et les explorateurs et constitution d'une collection de poèmes.



" J'ai beaucoup aimé ce qu'on a fait avec Magali, parler du musée..." Thomas



« J'ai adoré fabriquer ces animaux en une seule couleur. »

Amélia

Le Musée du petit homme est ouvert jusqu'au mercredi 31 juillet, pendant les heures d'ouverture de la médiathèque. N'hésitez pas à venir y découvrir les poèmes, cartes, créatures et carnets de voyage réalisés par les enfants !



« J'ai adoré mon travail avec Magali et Noémie, c'était trop cool et on a fait des drôles de chimères. » Théo

nécessaire pour que les enfants se laissent aller à l'imaginaire. C'est une démarche très différente de ce qu'on attend d'eux en classe ! » Pendant trois jours, les enfants ont lu, imaginé, recherché, rédigé, échangé, esquissé... Puis quelques semaines ont passé et Magali Thuillier est revenue pour la dernière journée, la phase finale : la mise au propre. Les enfants ont alors eu l'occasion de découvrir l'utilisation de la table lumineuse, ce précieux outil qui a permis par transparence, de reproduire leurs brouillons au propre.

UN MUSÉE CRÉÉ DE A À Z

Quatre jours d'ateliers par classe pour aboutir à un but commun : un musée imaginaire et éphémère créé de toutes pièces par les élèves !

Un musée ouvert à tous, dans la salle d'animation de la médiathèque. « *L'idée du musée a vraiment motivé les enfants, affirme Jean-Michel Pouivet. Ils ont eu beaucoup de plaisir à travailler pour créer une exposition qui sera vue et partagée par d'autres personnes, pas juste eux-mêmes et leurs parents !* ». « *Cela a amené les enfants à réfléchir à ce qu'est un musée mais aussi à se positionner en tant qu'usagers* » ajoute Noémie Tranchant. « *Magali les a invités à se poser différentes questions : qu'est-ce qu'ils aimeraient trouver dans un musée ? À quoi ressemblerait le musée idéal ? Comment s'y déplace-t-on ?* » C'est à partir de cette réflexion qu'ils ont établi :

- Un règlement intérieur farfelu
- Le plan du musée

« On a appris beaucoup de choses, on a même fabriqué des chimères. »

Jade

- L'intégralité des collections et des œuvres exposées.

LE BILAN

À l'heure du bilan, quand on demande aux enseignants ce qu'ils retiennent de l'expérience, ils tombent d'accord. « *Ce qui était intéressant, explique Rachel Loirat, c'est de pouvoir mettre en place un projet global, qui touche à plusieurs disciplines* ». Il est vrai que si les cours traditionnels ont été mis de côté le temps des ateliers, les enfants n'en ont pas moins travaillé : lecture, rédaction, orthographe, théâtre, arts plastiques, dessin... « *C'était une activité peu ordinaire au niveau du scolaire, déclare Jean-Michel Pouivet. Les élèves ont pu aborder une nouvelle approche de l'écrit grâce à Magali Thuillier. Ils ont travaillé avec des supports particuliers qui changent de la simple feuille de papier. Je pense notamment aux planches anatomiques et botaniques.* » Le projet a demandé une forte implication de la part de tous les acteurs. Il a fallu se mobiliser sur plusieurs mois mais cela en valait la peine : « *C'était très enrichissant de travailler sur un projet qui s'étale sur l'année* », apprécie Rachel Loirat. Jean-Michel Pouivet confirme : « *Il est rare de pouvoir intéresser les élèves sur un projet à si long terme. Les enfants, grâce aux ateliers ont développé leur sens de l'autocritique. Ils étaient soucieux d'améliorer leurs travaux, d'y revenir pour les peaufiner, sachant qu'ils seraient exposés.* » ■



Originaire de la région, Magali Thuillier a publié plusieurs recueils de poésie au Dé Bleu, l'un des plus importants éditeurs de poésie contemporaine. Parmi ses œuvres, on peut citer *Tu t'en vas* et *Des rêves au fond des fleurs*. Elle anime régulièrement des ateliers d'écriture auprès de publics variés, des enfants aux aînés, en passant par les collégiens.

Nos amis de Brockenhurst racontent...

Du 30 mai au 2 juin, voire quelques jours avant ou après pour certains, nos amis de Brockenhurst, Angleterre, nous ont fait le plaisir d'une visite amicale et familiale. Ce sont 22 adultes et 1 enfant anglais accompagnés des 14 familles d'accueil que nous avons retrouvés le jeudi 30 mai au 3^{ème} Lieu pour une petite réception à laquelle toute la population martipontaine était invitée. Diana, au nom de la BTA, association de jumelage de Brockenhurst, a chaleureusement remercié Yves François et Yves Perrochaud pour leur mot de bienvenue. Afin de vous faire vivre ou revivre ces quelques journées franco-britanniques, nous avons donné la parole à quelques uns de nos invités.



QUELS SOUVENIRS DE CES 4 JOURS GARDEREZ-VOUS EN MÉMOIRE ? VOICI LEURS RÉPONSES :

Thursday, jeudi

- Un moment très fort de cet accueil, lorsque Elaine Nichol, Jenny Simpsons, Diana Hastie pour la BTA, Michel Goux, Yves François et Yves Perrochaud pour la commune et l'AREJ, ont apposé leur signature sur la copie de la charte, partie en fumée dans l'incendie de la mairie. C'est une bonne façon de renforcer les liens de ce jumelage.
- Le pot d'accueil a été confectionné par un groupe intergénérationnel et servi par les adolescents du service jeunesse. Visite de la médiathèque : « *Nous sommes jaloux de vos installations, heureux d'avoir admiré les cadeaux et souvenirs exposés dans la vitrine.* »

Friday, vendredi

- La journée en car était « *so enthusiastic* » ! Le grand Blockhaus de Batz sur Mer, si impressionnant ! La visite fut passionnante car guidée par deux hommes férus d'histoire et racontant un tas d'anecdotes.
- Sans oublier : l'apéritif si français servi près du car, le repas avec une vue panoramique sur la mer, la visite en car du Croisic et des marais salants, du village de Kerhinet si pittoresque suivie du goûter au port de Breca.
- Merci à Annie et Didier, Gilberte et Michel, Madeleine, Rachel, Christian et Pierrette et d'autres aussi pour nous avoir si bien servis.

Saturday, samedi

- La visite bien expliquée par Jérôme Batard sur le site du crash des avions pendant la guerre.
- La soirée si « *fantastic* » avec les danses et les chants. Tous les amis ont trouvé que c'était un grand succès. Les animateurs ont bien jugé le public en adaptant les musiques aux jeunes et moins jeunes. De 13 à 81 ans, tout le monde a dansé en suivant « *just dance* » sur l'écran géant.
- Le buffet de Mickaël Choblet était « *fabulous* ». Là encore, il faut remercier tous les bénévoles qui ont mis la table et fait le service.



LE MOT DE LA FIN

- « *Nous remercions nos familles d'accueil qui nous ont proposé tant de visites et choses différentes à faire : Nantes, l'Erdre, le bord de la mer, des expositions, des barbecues, sans oublier les centres commerciaux car nous sommes gourmands des bons vins et de la bonne nourriture française !* »
- « *Avec l'avion, il est si vite fait de venir chez vous ; on dirait que le « Channel » a rétréci, alors nous vous attendons en 2014.* »
- « *Thank you for a lovely visit and see you soon !* »

Dart'Magnac

Après une année avec des hauts et des bas : maintien de l'équipe 1 en première division et descente de l'équipe 2. Le club Dart'Magnac va profiter de la trêve pour se ressourcer et préparer la saison 2013/2014

Avec actuellement un effectif de 10 personnes, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs. Les personnes intéressées peuvent contacter Daniel Chanson au 06 01 71 22 24. Bonnes vacances !

L'incendie de la mairie en images

Christian Gauthier, correspondant Ouest France sur la commune, a préparé un livre photo au sujet de l'incendie de la mairie survenu dans la nuit du 22 au 23 janvier 2012. Si vous souhaitez l'acquérir, vous pouvez prendre contact avec lui : gauthier.christian@orange.fr

Fête du Sport

RANDONNÉES PÉDESTRES & CYCLISTES

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE 2013

Parc d'activités de Tournebride

organisée par la Communauté de
Communes de Grand Lieu

7h30 : Accueil et inscriptions au siège de la CCGL
11h30 : Vin d'honneur animé par le groupe Speakeasy

GRATUIT



Les randos cyclos

de 8h00 à 9h00: Départ pour le circuit des 60 et 90 km

de 9h00 à 10h00: Départ pour le circuit des 25 km

Les randos pédestres

8h00 : Départ pour le circuit des 19 km

9h00 : Départ pour le circuit des 10 km

Renseignements : Communauté de Communes de Grand Lieu
PA de Tournebride - 1, rue de la Guillauderie
44118 La Chevrolière - Tél. : 02.51.70.91.11

Grand Lieu
www.cc-grandlieu.fr

Course des Cœurs

Sous un soleil de saison, enfants et parents de l'Ecole Saint Joseph ont participé à la « Course des Cœurs » au profit des écoliers de NGOHE au Sénégal, le samedi 1^{er} juin.

En binôme avec papa, maman ou papy, sous les applaudissements du petit frère, chacun a pu s'essayer aux plaisirs de la course à pied. Comme Noa et ses 20 tours ou encore Elouan qui comptabilise 7 kilomètres, la participation fut sportive et conviviale.



L'éducation à la solidarité vise à donner à nos élèves des clés de compréhension des déséquilibres mondiaux et à encourager leur réflexion sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités. Au sein des compétences sociales et civiques, la solidarité et la prise en compte des personnes en difficulté, en France et dans le monde, sont mentionnées parmi les attitudes qui fondent la vie en société.

En complément des enseignements obligatoires, l'éducation à la solidarité s'appuie sur une action éducative et un projet de coopération internationale, propices à développer l'engagement et l'initiative des élèves.



Cette année, l'APEL et l'OGEC ont offert la somme de 540 €, ce qui permettra le parrainage de trois enfants. Un grand merci à tous les participants : coureurs, spectateurs et organisateurs ... rendez-vous en 2014 !

Joyeux Saint Martin



LE GROUPE EN SARDAIGNE

En mai fais ce qu'il te plaît, d'après le dicton. Aussi pour notre sortie surprise du 17 mai, nous avons souhaité très fort un changement de temps. La « surprise » s'éclaircissait au fur et à mesure que nous traversions la Vendée et la Charente Maritime. L'île d'Oléron nous a accueillis avec plus de ciel bleu que de nuages et les maisons de bois peintes « huitrières » avaient fière allure sous le soleil.

Tout le monde a été enchanté de cette belle balade d'où la pluie a été exclue.

Notre voyage en Sardaigne : venteux, ensoleillé avec quelques averses, mais la bonne humeur était au rendez-vous avec une

guide et un chauffeur de car très compétents, gentils, serviables. Cette île est à découvrir car elle ne ressemble à aucune autre et est tout en contrastes : rochers de granit au nord et roches de basaltes au sud, le nord avec ses îlots et plages de sable, le sud plus fertile et agricole. En septembre nous vous parlerons des 40 ans de notre club.

Mardi 20 août : Une journée SAFARI, découverte de Planète Sauvage, fin de ramassage 9h. Circuit en autocar de 10 km de piste. 2 000 animaux. Déjeuner au Baobab Parcours jungle, spectacle des dauphins, l'arche des reptiles etc... Prix : 60€ par adulte.

Retour en images : Ecole maternelle Les Halbrans

Quelques photos du le carnaval de l'école maternelle Les Halbrans qui a eu lieu le 19 avril dernier.



Musique et Danse

CONCERT-FAMILLE DE L'ONPL

Judi 16 mai, parents, élèves et professeur des classes d'éveil musical étaient réunis au concert-famille de l'ONPL à la Cité des Congrès. Ils ont assisté à une très jolie représentation du conte musical "Le petit tailleur" du compositeur Harsanyi. Cette oeuvre est inspirée d'un conte des frères Grimm. Un comédien-marionnettiste les a faits voyager avec le soutien musical des solistes de l'orchestre, le tout sous la direction de Clément Joubert. Les musiciens en herbe se sont régalés !

GALA DE DANSE

La fête a été belle ! Tout le monde a apprécié cette soirée du 1er juin. Les danseurs de Modern-Jazz et de Country ont pris beaucoup de plaisir à faire danser les matières, thème

de cette année. Familles et amis ont pu découvrir une vingtaine de chorégraphies préparées durant l'année par les danseurs et leurs professeurs. Merci à eux et à tous les bénévoles qui nous ont aidés à organiser ce gala.



INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE

Pour les personnes indécises en juin ou qui ne connaîtront leur planning qu'à la rentrée scolaire, nous proposons une dernière séance d'inscriptions aux différents cours de musique et de danse (dans la limite des places disponibles) le mercredi 4 septembre de 17h à 19h. La salle sera précisée dans le « Vue du Pont » de septembre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association aura lieu mercredi 11 septembre à partir de 20h30 dans la Boîte à Musiques du « 3^{ème} lieu ». À l'issue de la réunion, vous pourrez consulter les différents groupes des cours de danse, ainsi qu'acheter des photos du gala.

Cours de couture

L'atelier Myosotis propose pour la première fois des cours de couture à Pont Saint Martin.

Débutant(e) ou non, pour la réalisation de vêtements ou pour décorer votre intérieur, vous bénéficierez des conseils d'une modéliste afin de progresser à votre rythme.

Pour la mise en place de ces séances qui débiteront après la rentrée scolaire de septembre, n'hésitez pas à vous renseigner au 09 51 08 71 28.



USP Tennis

DATES D'INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2013/2014

Attention une dernière permanence vous est proposée au club house :

Samedi 6 septembre de 10h à 12h

Nous vous rappelons que vous devez vous munir impérativement de votre certificat médical certifié d'une non contre-indication à la pratique du tennis en compétition. Nous ne prendrons aucune inscription sans ce document.

TOURNOI DE SEPTEMBRE (19/09-29/09)

N'oubliez pas de vous inscrire au tournoi open du club qui sera ouvert jusqu'à 3/6. Inscription 14 € pour les adultes ou 10 € pour les jeunes de moins de 18 ans. Une feuille d'inscription sera affichée dans la halle de tennis fin août pour le dernier tournoi officiel de la saison

2012/2013. Vous avez également la possibilité de vous inscrire directement sur le net. Nous rappelons à cette occasion que nous recherchons des volontaires pour assurer des permanences pendant le tournoi en soirée ou le week-end. Nous avons besoin de chacun de vous pour le bon déroulement de celui-ci.

DIVERS RENDEZ VOUS

dans le Vue du Pont de septembre pour tous les résultats de la fin de saison : notre tournoi interne et le tournoi jeunes. Bonnes vacances sportives à tous !



USP FOOTBALL Tournoi Intervillages/Interquartiers

C'est sous le soleil et un nombreux public que s'est déroulé le second tournoi Intervillages/Interquartiers le jeudi 9 mai. 32 équipes inscrites, une excellente ambiance, de la convivialité, du football de qualité et une victoire finale de l'équipe Le Plessis 2. La consolante a été remportée par

l'équipe La Rue des Barres. À l'issue du tournoi, les nombreux spectateurs ont pu assister à une rencontre exhibition entre les anciens joueurs de Pont Saint Martin et une sélection régionale. À la mi-temps de ce match, s'est déroulé le tirage au sort de la tombola où de nombreux maillots de football de joueurs professionnels ont été gagnés. Cette tombola a permis de faire un don de 1500 € au profit de l'association « Les Petits Princes ».



LES FINALISTES DU TOURNOI INTERQUARTIERS 2013.

SAISON 2013-2014

Les membres du CA de l'USP Football souhaitent à tous ses licenciés d'excellentes vacances estivales. La saison 2013-2014 reprend le vendredi 9 août pour le groupe seniors. Vous trouverez les dates de reprise pour les autres catégories sur le site web :

<http://www.uspfoot.free.fr>

Les Fous Roulants

Les Fous Roulants fêtent leurs 25 ans !

Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre.

Retrouvez nos pilotes samedi après-midi suivi du feu d'artifice à 22h et dimanche à partir de 14h. Il y a toujours le traditionnel vide-grenier.



Contact : CORBINEAU Valérie
06 99 28 81 90.

Opération Passeport Été

L'opération Passeport Été est mise en place par la Communauté de Communes de Grand Lieu (CCGL). Grâce à cette opération, les enfants de la CCGL, âgés de 8 à 16 ans, peuvent bénéficier du transport gratuit vers le centre aquatique Le Grand 9 et profiter du tarif préférentiel à 1 €. Pour Pont Saint Martin, les séances sont prévues les mardis 9, 16, 23 et 30 juillet et 6, 13, 20 et 27 août au matin. Il est conseillé aux enfants d'attendre le car 5 mn avant l'horaire indiqué.

Circuit de transport :

- 9h : La Bénétière
- 9h02 : Viais
- 9h07 : La Vincée
- 9h09 : La Grande Ménantie
- 9h12 : La Bauche Tue Loup
- 9h14 : Les Ecobuts
- 9h15 : Le Champsiôme
- 9h17 : La Planchette
- 9h18 : Les Rairies
- 9h20 : Stade
- 9h22 : Place de l'église (côté café)
- 9h24 : La Croix Blot

N'oubliez pas de vous inscrire à l'accueil du centre aquatique (minimum 1 semaine avant la 1^{ère} séance souhaitée) et demandez votre carte transport : elle est gratuite et obligatoire pour des raisons de sécurité (une photo d'identité vous sera demandée).

À noter : le tarif de 1 € est applicable tous les matins de 10h à 11h30 pour tous les enfants de la CCGL venant par leurs propres moyens.

OPÉRATION
PASSEPORT
ÉTÉ 2013

VOTRE CENTRE AQUATIQUE

Toboggan de 46 m, rivière à contre-courant, bain bouillonnant, coupole d'eau, bancs massants, cascade, geyser, pataugeoire, bassin sportif et bassin ludique...

> www.cc-grandlieu.fr

Rue de l'Hommiée • 44 310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
Tél. 02 40 78 70 84 • Fax 02 40 78 80 07
www.cc-grandlieu.fr

Les amis de Pont-Giro ont visité le Marais Poitevin

Mercredi 8 mai : tôt le matin, 7 cyclistes, dont une femme, et 3 assistants (cuisine et route) piaffent d'impatience près de leurs montures respectives. Non, le soleil ne se montrera pas. Tant pis ! La troupe s'élance – face au vent – pour les 196 km qui conduiront ces sportifs (confirmés ?) à Magne près de Niort au cœur du Marais Poitevin. Lors du casse-croûte de midi à Champ Saint Père, chacun essaie de se réchauffer et suppute sur les chances de voir le vent devenir favorable au cours de l'après-midi. Ce sera le cas après Moricq et les 80 km restants donneront l'occasion d'une belle partie de manivelles, les compteurs s'emballant jusqu'à dépasser les 50 km/h mais pas dans la montée du Gué de Veluire ! La pluie a cessé et nous ne la reverrons heureusement plus mais le soleil restera timide durant tout le séjour.

Jedi 9 : super balade de 94 km dans les marais. Pas de vent. Pas de bosses ! On peut apprécier le paysage : Magnifique ! Après l'apéro avec le Père Noël (eh oui !) et un délicieux repas, l'après-midi est consacré à la visite d'une chocolaterie et d'une brasserie

locales (Hmmm !) puis clou touristique du séjour : une heure et demie en barques sur les canaux, fossés, conches et autres rigoles au plus profond du marais ! Inoubliable !

Vendredi 10 : escapade vers la forêt de Mervent : 95 km. Moins plat mais tout aussi joli. L'après-midi : visite de l'abbaye royale et de la maison de la Meunerie à Nieul sur l'Autise. On a aussi commenté l'inclinaison des piliers de l'église paroissiale !

Samedi 11 : déjà le retour. Simple formalité de 170 km pour des organismes désormais super entraînés ! Mais le vent ayant tourné, il a fallu s'organiser pour l'affronter. Jacques a mis en place un système de relais courts qui nous a littéralement propulsés jusqu'à Pont Saint Martin juste à temps

pour se retrouver autour d'un sympathique buffet. Les commentaires allaient bon train et chacun – sans avoir forcément pédalé pendant près de 600 bornes – pouvait être fier de ses « exploits » et heureux d'avoir vécu en toute amitié quatre agréables journées. La soirée s'est prolongée un peu et chacun a pu apprécier le confort retrouvé de son lit préféré ! Vivement l'année prochaine !



Fin de saison pour l'USP Tennis de Table



MARTINE CHABIRAND, ADJOINTE AUX SPORTS, RÉCOMPENSE LES MOINS DE 11 ANS LORS DU TOURNOI COMMUNAL

La saison est terminée et bien terminée : pour sa première participation au Challenge de l'Atlantique, Pont Saint Martin remporte la finale à Mouzillon contre Mouzillon par une victoire 10-4 après une saison sans défaite dans cette épreuve. Bravo à tous ceux qui ont participé et gagné le trophée : Fabrice, Benoît, Alan, Medhi, Romain, Kevin, Cédric... L'année prochaine, nous essaierons de garder ce titre (classements <=13) et inscrirons une équipe dans la catégorie (classements <=11) avec pour objectif de réussir le doublé.

Le tournoi communal s'est déroulé le vendredi 31 mai de 19h à 2h dans une superbe ambiance : 26 non licenciés + 35 licenciés ont bataillé et transpiré salle Gatien. Nous renouvelerons sûrement ce tournoi en fin de soirée l'an prochain.

Place désormais aux tournois d'été dans les salles de ping, dans les campings où chacun va pouvoir appliquer les techniques apprises dans l'année. Bonne vacances à tous et rendez-vous début septembre pour une reprise en pleine forme... Pour plus de renseignements, frederic.bardy@free.fr, 06 62 54 43 58.

Sortie annuelle de l'UNC

Les adhérents de l'Union Nationale des Combattants de Pont Saint Martin ont fait leur sortie bisannuelle le 24 mai dernier. Une joyeuse équipe d'une cinquantaine de personnes est partie le cœur léger en direction de Château-Gontier bien décidée à passer une journée de franche camaraderie comme à son habitude. Bien que l'air du matin soit un peu frais le soleil nous ayant fait la grâce de ses ardeurs dès notre départ, tout était réuni pour que cette petite sortie soit une réussite. Notre chauffeur nous a amenés tout en douceur jusqu'à destination non sans nous avoir arrêtés en cours de route pour le petit déjeuner traditionnel et revivifiant en plein air.

Nous avons pu, après être montés à bord du petit train, visiter Château Gonthier, ville pour laquelle nombre d'entre nous qui ne la connaissions pas ont eu beaucoup de plaisir à découvrir ses ruelles typiques, ses nombreux et magnifiques monuments ainsi que ses différents jardins en préparation pour un fleurissement pour lequel cette ville remporte de nombreux concours. Puis après cette mise en bouche, nous avons embarqué à bord du «Duc des Chaudières II» pour un repas des plus agréables au fil de la Mayenne avec des accompagnateurs très prolifiques en informations sur les sites rencontrés et pendant les passages des différentes écluses.



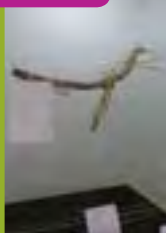
Nous sommes revenus à quai, le ventre et les yeux bien remplis l'un de l'excellent repas servi avec beaucoup de gentillesse et les autres des paysages qui sont apparus au fil de l'eau. L'ambiance à bord fut fort détendue et reposante comme sur la route du retour où les dernières chansons ont traduit le plaisir que nous avons eu de nous retrouver une nouvelle fois pour partager ces instants de fraternité qui font tant de bien. Un dernier moment de convivialité près du stade pour terminer les restes du matin et chacun est rentré chez lui avec la certitude d'avoir passé un excellent moment.

Les rendez-vous de l'été

Juillet

Mardi
Jusqu'au
31

Musée du petit Homme
(expositions des œuvres réalisées par les enfants lors des ateliers d'écriture organisés par la municipalité)
Salle d'animation de la médiathèque, aux horaires d'ouverture habituels



Du **5** au **12**
Vendredi

Tournoi de tennis jeunes
Halles de tennis, salle Coubertin et Gardin

Mardi
17

Lecture au bord de l'eau
Rendez-vous à la médiathèque Le 3ème Lieu, à 16h, sur inscription

Vendredi
26 Samedi
27

Location de Canoës sur l'Ognon
Organisée par l'Association A Tes Côtés et le service jeunesse
Aire de Loisirs, de 10h à 17h
Tarifs de location : 8 € l'heure et 15 € les 2h. Prévoir un chèque pour la caution. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte.

Août

Vendredi
23 Samedi
24

Location de Canoës sur l'Ognon
Organisée par l'Association A Tes Côtés et le service jeunesse

Aire de Loisirs, de 10h à 17h

Tarifs de location : 8 € l'heure et 15 € les 2h. Prévoir un chèque pour la caution. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte.

Lundi
26

Don du sang
Salle Gatien, 16h30-19h30

Septembre

Dimanche
1

Attraction de voitures et vide-grenier
Organisés par les Fous Roulants
Les Landes de Viais, toute la journée

Fête du sport intercommunale
Randonnées pédestres et cyclos
Parc d'activités de Tournebride de la Chevrolière, à partir de 7h30

Horaires des messes : 7 et 21 juillet : 9h30- 28 juillet, 11 et 18 août : 10h30 - 4,15 et 25 août : 9h30

USP Basket : les seniors 1 filles championnes de régionale 1 : elles accèdent à la Nationale 3 féminine

Fin de saison

Les 200 supporters qui ont fait le déplacement au SMASH Vendée (l'Herbergement – 85) le dimanche 12 mai dernier, ne vont pas oublier la rencontre des Seniors 1 filles. Lorsque la Ligue de Basket a planifié les rencontres pour la saison 2012/2013, elle ne se doutait pas qu'il faudrait attendre la dernière journée de championnat pour connaître les championnes de la poule de régionale 1 et en plus que les 2èmes se déplaceraient chez les 1ères. Malgré notre victoire de 5 points lors du match aller, les Martipontaines n'étaient pas favorites. En effet, le SMASH était vaincu dans sa salle depuis le début de la saison. Le match fut très serré : à 1 minute 45 de la fin il n'était pas possible de connaître le vainqueur. Grâce à une interception du ballon et une course folle, vers le panier, Aurélie la capitaine de Pont Saint Martin bénéficie d'une faute anti sportive. Les deux lancers francs sont mis. Trois petits points d'avance. Une nouvelle faute sur la capitaine. Il reste 10 secondes. 1^{er} lancer franc marqué, les spectateurs sont fous de joie, 2^{ème} lancer-franc marqué. Les spectateurs regardent le panneau, ils savent que la victoire est proche. Lorsque le chrono sonne la fin de la rencontre sur le score de 61 à 56. Une explosion de joie chez les filles, les entraîneurs sur le banc n'en croient pas leurs yeux. Après avoir attendu que les joueuses des deux clubs se serrent la main ainsi qu'aux arbitres, le terrain est envahi et une grande ronde s'est formée autour des filles et entraîneurs. Ce sont des moments sportifs que nous vivons lorsque nous regardons la TV, mais en réalité c'est encore plus incroyable, surtout pour une petite commune comme Pont Saint Martin. Une bannière de deux mètres offerte par la Ligue de Basket le samedi 8 juin dernier sera installée sur les murs de la salle Jean-Pierre Gardin. Un grand

merci aux joueuses, entraîneurs et aux supporters.

Les filles ont dit qu'ils étaient leur « 6^{ème} joueuse ».

- Les Benjamins Elite ont perdu contre Couëron en finale départementale sur le score de 48 à 58.

Bravo aux jeunes joueurs et aux entraîneurs.

- Les seniors 2 masculins ont gagné les barrages des poules de D3, ce qui leur permet d'accéder à la D2 la saison prochaine.

Equipes Loisirs Masculines et Féminines : vous souhaitez pratiquer le basket en loisirs. Venez nous rejoindre.

Entraînements le :

- Lundi de 20h30 à 22h30 féminines
- Mardi de 20h30 à 22h00 mixte
- Jeudi de 20h30 à 22h00 masculins Matches amicaux sur la semaine

Tournois Niveaux Régionaux et Nationaux

– du jeudi 5 au dimanche 8 septembre : Pour les équipes seniors 1 féminines et masculines. Le programme et les horaires seront communiqués dans le mensuel de septembre

RÉINSCRIPTIONS/INSCRIPTIONS :

Permanences pour le retour des dossiers et éventuellement des équipements qui n'auraient pas été retournés :

Mardi 2 juillet de 18h30 à 20h

Mardi 16 juillet de 18h30 à 20h

Mardi 30 juillet de 18h30 à 20h

Après cette date, dépôt des dossiers chez Dominique Godard : 44 rue du Pays de Retz - Tél.

02 40 32 73 43 à partir de 19h.

Godarddominique@wanadoo.fr

<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

Bonnes vacances à tous et toutes.

Rêve de Soie

L'association de peinture sur soie Rêve de Soie termine sa saison en beauté et vous souhaite de très bonnes vacances.

Après son emménagement dans le nouveau pôle associatif, l'association est heureuse de vous proposer une rentrée soyeuse dans ces nouveaux locaux où la luminosité fait de nos ouvrages de véritables petits chefs-d'œuvre. À savoir aussi que les techniques actuelles permettent à tous d'accéder à cette activité sans aucun a priori. Si vous hésitez encore, et pour vous aider dans votre démarche, nous vous proposons d'assister à une ou deux séances, les jeudis d'octobre de 14h30 à 17h au pôle associatif Le 3^{ème} Lieu. Cette activité s'adresse aux débutants et plus et se déroule dans une ambiance détendue : pas de compétition, pas de stress... mais plutôt de l'initiation ou plus si vous le souhaitez avec l'aide et les conseils de l'animatrice. Nous vous attendons donc nombreux à la rentrée prochaine et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 02 40 26 85 43 ou 06 13 23 93 82 (Denyse Viaud, présidente).



Pensez à l'habitat partagé avec l'association « Le temps pour toiT ».

Je suis une personne âgée ou un parent seul avec enfant(s) et je ne souhaite plus être seule. Je suis étudiant ou salarié en mobilité professionnelle et je recherche un logement.



Cette association s'est lancée dans l'habitat partagé depuis 2002. Elle met en relation des étudiants ou des salariés en mobilité professionnelle avec des personnes âgées seules ou un parent seul avec enfant(s) disposant d'une chambre libre à leur domicile en contrepartie de menus services (présence le soir, faire quelques courses, quelques travaux ménagers, partage de repas) L'hébergeur quant à lui, accueille l'hébergé gratuitement ou pour un « loyer » modéré. L'habitat intergénérationnel permet de rompre l'isolement de l'hébergeur mais aussi de trouver des solutions à la pénurie de logement.

COMMENT DEVENIR HÔTE-HÉBERGEUR ?

Il faut contacter l'association « Le temps pour toiT » pour définir les besoins et les souhaits. À partir de là, l'association recherche 2 ou 3 profils d'hébergés et organise une rencontre. Un contrat sera signé entre l'hébergeur et l'hébergé pour organiser

la cohabitation et formaliser les services attendus, la gestion des absences, etc.

COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE POUR ÊTRE HÉBERGÉ ?

L'association analysera la candidature de l'hébergé (son projet, sa motivation pour ce mode d'hébergement, ses disponibilités pour rendre les services attendus par l'hébergeur) L'association accompagne pendant toute la durée de la cohabitation afin qu'elle se passe bien dans le respect des termes du contrat.

SI L'HABITAT PARTAGÉ VOUS INTÉRESSE :

Contactez l'association
« Le temps pour toiT »
Maison des Confluences
4 place du Muguet Nantais
44200 Nantes
Tél 02 40 29 14 82
www.letempspourtoit.fr
info@letempspourtoit.fr

Consultations juridiques gratuites

Un problème juridique ? Vous aimeriez consulter un avocat ?

Le barreau de Nantes, dans le cadre de l'accès au droit pour tous, propose des consultations gratuites d'orientation juridique pour toute personne physique ou morale qui souhaite avoir un aperçu des solutions juridiques ou judiciaires que peuvent leur proposer les avocats compétents dans tous les domaines du droit des particuliers et des entreprises. Cette consultation « orientation » vous permettra de vous voir expliquer les solutions possibles.

POUR EN BÉNÉFICIER :

- Télécharger l'imprimé sur le site www.barreaunantes.fr
 - Le retourner par voie postale à la Maison de l'Avocat, avec une enveloppe timbrée à votre adresse
 - Le bon de consultation gratuite vous sera alors envoyé par la Poste
- OU
- Se rendre à l'accueil de la Maison de l'Avocat à Nantes de 14h à 17h
 - Le bon de consultation gratuite vous sera alors immédiatement remis.



COMMENT CELA SE PASSE ?

Le bon de consultation gratuite indiquera les coordonnées de l'avocat. Il vous appartiendra de prendre rendez-vous avec celui-ci. Le jour de ce rendez-vous, dont la date et l'heure dépendront des disponibilités de l'avocat, vous devrez lui remettre ce bon.

Maison de l'Avocat
25 rue de la Noüe Bras de Fer
BP 40235 - 44202 Nantes
02 40 20 48 45
accueil@barreaunantes.fr
www.barreaunantes.fr

CLIC Vivre son Âge : une aide précieuse pour les plus de 60 ans

Le CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique) est un guichet unique et gratuit qui consiste à informer, orienter, évaluer les situations des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage en lien avec les structures de proximité. Le CLIC Vivre son Âge assure ces missions sur les 12 communes des communautés de communes de Grand Lieu et de Loire-Atlantique Méridionale

et son siège social se trouve à Tournebride à La Chevrolière. L'association emploie trois coordinatrices et une secrétaire. Le bureau, présidé par Marie-France Gouraud, adjointe à La Chevrolière, a décidé d'innover cette année pour son assemblée générale en invitant les usagers et partenaires préalablement à la réunion, pour apprendre à mieux se connaître et faire part de leur expérience

aux autres. Cette initiative fut très appréciée. L'assemblée générale qui a suivi a permis de présenter le bilan d'activités : pour sa première année complète de fonctionnement, le CLIC Vivre son Âge a aidé 414 personnes (299 de la CCGL et 115 de Loire-Atlantique Méridionale), ce qui représente plus de 4 200 entretiens. 39 % des personnes ont entre 75 et 85 ans, 24 % entre 85 et 95 ans (78 % de femmes et 22 % d'hommes). 45 % des demandes ont émané des professionnels et 37 % des familles. Les subventions représentent 85 % du budget du CLIC. Elles proviennent du conseil général (51 %), des communautés de communes (24,8 %), de la Carsat (6,3 %) et des adhérents (2,5 %). Les coordinatrices travaillent en lien avec d'autres CLIC pour proposer des actions collectives (ateliers d'aide aux aidants, ateliers du Bien Vieillir, semaine bleue...) et sur différents projets : Bistrot Mémoire, accueil des personnes en situation de handicap, intégration des malades d'Alzheimer, journée du bénévolat, forum habitat...



Voyager gratuitement * en Loire-Atlantique avec la

À QUELLES CONDITIONS ?

Etre domicilié en Loire-Atlantique,
Avoir des ressources inférieures au montant du SMIC (1121,71 € en 2013).

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi
- Les bénéficiaires d'un contrat aidé (contrat d'Avenir, Contrat d'Accompagnement à l'Emploi)
- Les allocataires du RSA (RSA socle, RSA socle et activité) et leur conjoint dans le cas

- de couples mariés, pacsés ou concubins
- Les bénéficiaires de formation pour demandeur d'emploi
- Les personnes inaptes au travail
- Les personnes handicapées
- Les personnes de nationalité étrangère en cours de régularisation administrative
- Les salariés d'entreprise concernés par le chômage partiel (selon l'article L5122-1 du code du travail)

Durée de validité du titre de transport
Le titre est valable 1 an à compter du mois d'établissement de la carte (6 mois en cas de chômage partiel) et peut être renouvelé.



Pendant l'été, restez mobilisés : donnez votre sang



Les mois de juillet et août constituent traditionnellement une période plus difficile pour assurer l'approvisionnement en sang des établissements de santé, en raison du départ en vacances de nombreux donateurs. Ceci entraîne une diminution du nombre de dons de sang réalisés dans la région. Or, dans les hôpitaux et les cliniques, la consommation en produits sanguins ne faiblit pas : les besoins pour les malades restent les mêmes pendant l'été.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain, et la transfusion sanguine est vitale dans le traitement de nombreuses pathologies. Le don de sang est donc irremplaçable et indispensable pour sauver une vie. Le recrutement et la fidélisation de nouveaux donateurs constituent donc des enjeux majeurs pour continuer à répondre aux besoins croissants des malades. Il faut donc impérativement mobiliser les donateurs à se déplacer dans

les collectes organisées cet été. Pour relever ce défi, les équipes de l'EFS Pays de la Loire et l'Association pour le don de sang bénévole de Pont Saint Martin vous attendent nombreux à la collecte de sang

le lundi 26 août.

LE DON DU SANG EN QUELQUES CHIFFRES :

- 1 million de personnes soignées chaque année en France grâce au don de sang
- 650 dons de sang nécessaires chaque jour dans la région pour subvenir aux besoins des malades
- 29 000 patients transfusés en 2012 dans les Pays de la Loire

POUR DONNER VOTRE SANG :

- Vous devez avoir entre 18 et 70 ans (60 ans s'il s'agit d'un premier don) le jour de la collecte
- Vous devez être en bonne santé et peser au moins 50 kg
- Munissez-vous d'une pièce d'identité
- Ne venez jamais à jeun
- Buvez au moins 300 ml dans l'heure précédant le don

Vous pourrez donner votre sang si vous n'avez jamais :

- reçu de produits sanguins (globules rouges, plasma, plaquettes, ...),
- eu d'allogreffe (avec un tissu ou organe pris sur une autre personne),
- été traité(e) pour un cancer,
- fait usage de drogue par voie injectable (seringue),
- séjourné entre 1980 et 1996 plus d'un an au total dans les îles britanniques,
- été porteur du virus de l'hépatite C ou du virus du SIDA.

Infos dons et collectes : www.dondusang.net Numéro vert : 0800 109 900

carte LILA

CONDITIONS D'UTILISATION

Le titre de transport gratuit est uniquement valable sur le réseau LILA lignes régulières. Il ne peut pas être utilisé sur les réseaux urbains de l'agglomération nantaise (TAN).

OÙ SE PROCURER LA CARTE LILA GRATUIT ?

- Après du Centre Communal d'Action Sociale de la mairie
- Au Centre médico-social du secteur de Saint Philbert de Grand Lieu, 7 rue des Marais

* Sous conditions

Tous ensemble, faisons échec aux cambrioleurs

Pour mieux protéger votre domicile, pensez à la règle des 3P : Protéger, participer, prévenir

PROTÉGER SON HABITATION

- Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées principales et secondaires, etc.) ;
- Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;

- Ne pas laisser entrer des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.) ;
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.) ;

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

PROTEGEZ VOS ACCES



En équipant votre habitation d'un dispositif de détection d'intrusion, couplé ou non à un système de vidéo interne qui, en cas de déclenchement, pourra vous aviser sur votre téléphone ou par une connexion internet.

En équipant vos extérieurs d'un éclairage s'activant à la détection du mouvement.

En renforçant votre porte d'entrée par des serrures supplémentaires (le temps est l'ennemi du cambrioleur).

En faisant relever votre courrier ou à défaut en le faisant conserver par la poste. En organisant une visite régulière de votre domicile par un parent ou un voisin.

En évitant de laisser un message d'absence sur le répondeur. En faisant si possible ouvrir vos volets en journée.

En équipant votre maison d'une alarme sonore (intérieure et extérieure). Une alarme installée sur une résidence écarte les trois quarts des cambrioleurs.

En veillant à la fermeture des portes et des fenêtres.

En condamnant tous les accès par des volets ou des grilles.

LAISSEZ DES SIGNES DE PRESENCE

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Les policiers ou les gendarmes formés en police technique et scientifique sont susceptibles de se déplacer pour relever les traces et indices.

- Entretenir ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police. Participer à la prévention des cambriolages ;

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;

- Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles. Prévenir en cas de présence suspecte ;

- Signaler en composant le 17 les véhicules et/ou les individus (y compris adolescents) qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation) ou s'apprêtant à commettre un délit ;

- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	■						■						
2			■			■					■		
3	■	■		■	■			■		■			
4							■			■			■
5					■								
6		■						■				■	■
7				■	■			■	■				
8		■						■		■			
9		■			■		■			■		■	
10				■						■			■
11		■	■			■				■	■		■
12	■					■			■		■		
13	■		■				■	■		■			
14	■		■				■		■				

HORizontalement

1. Ville jumelle de Pont Saint Martin. 2. Participe. Rigolé. Attache. Fleuve italien. 3. Régat du chat. Adorateur. 4. Huppées sur le lac. Couvert sous la halle Mathis. 5. Rivière qui traverse la commune. Joue du cor. 6. Pour couper. Mauvaise couche. 7. Fin du jour. Pronom. Aîné. 8. Paysages martipontains. Prénom d'actrice américaine. 9. Prince troyen. Pronom. Céréale. 10. Filets d'eau. Porc d'Amérique. 11. A faire sur les sentiers. Mot d'enfant. 12. Son jus est apprécié. Résumé d'une vie. 13. Allez ! Bruce au cinéma. Cartière dans une rue. 14. Château martipontain. Possessif.

Verticalement

- A. Château martipontain. B. Absorbé. Renseignant. Comme un ver. Haut. C. Rond-point martipontain. D. Richesse. Village martipontain (la...). Fait le mouton. E. Liant. Salaires. F. Ennui. Abris en treillage. G. Choisi. Arbuste. Durillon. H. Négation. Instrument à vent. Lieu de rencontres. I. Oiseau parfois cendré. Epoque. J. Premier. Force. D'un auxiliaire. K. Village martipontain (le...). Précède souvent dessous. L. Oiseau du lac (deux mots). M. Possessif. Petite ou Thébaud à Pont Saint Martin. Puits naturel.

Complétez la grille et reconstituez le non d'un lieu-dit de la commune (3 mots) à l'aide des cases colorées :

■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Déposez le bulletin réponse ci-dessous à la mairie avant le 1^{er} septembre. Cinq bonnes réponses seront tirées au sort pour remporter un lot... Martipontain !

BULLETIN REPONSE JEU D'ETE (jeu réservé aux habitants de la commune)

Nom et prénom : N° de téléphone :

Adresse :

Nom du lieu-dit à trouver :

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13 à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIENS

Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir (20 h) au lundi matin (8 h).
Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

CENTRE DE SOINS - INFIRMIERES LIBERALES

PONT SAINT MARTIN - 02 40 26 83 88

7 juillet	Chantal FOUCHER 02 40 31 0012
14 juillet	Céline MARECHAL 02 40 26 81 08
21 juillet	Christine FAOUAID 02 40 26 81 08
28 juillet	Céline MARECHAL 02 40 26 81 08
4 août	Christine FAOUAID 02 40 26 81 08
11 août	Chantal FOUCHER 02 40 31 0012
18 août	Christine FAOUAID 02 40 26 81 08
25 août	Chantal FOUCHER 02 40 31 0012

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment

Hôtel de ville

Rue de la mairie - 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h	Le vendredi : de 8h45 à 16h15
Le mardi : de 8h45 à 12h15 (Fermé au public l'après-midi)	Le samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

Permanences diverses

PERMANENCE À LA MAIRIE AU SERVICE URBANISME

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY
Mercredi 17 juillet de 16h à 17h30
Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

PERMANENCES AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL
« ESPACE NEW FOREST » 35 RUE DE NANTES :

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanences le mardi 2 juillet, le matin et les mardis 6 et 20 août, le matin et le jeudi 29 août, l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13 h 15 à 13 h 45 au 02 40 26 83 88

Consultation enfants PMI (avec un médecin)

Les jeudis 4 juillet et 22 août, sur RDV

Assistantes Sociales

Sur RDV, au 02 40 78 70 25

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination
Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Madame Sourdain - Mairie de Bouaye – Salle des permanences
02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Louis GERARD
134 rue du Pays de Retz

Thibaud JAMONNEAU
La Jeudonnerie

Kaélya ROLLAND
55 bis rue des Sables

MARIAGES

MARIET Vincent et LAURENT Hélène
CAR Anthony et HEISLER Sandrine

DÉCÈS

Monsieur Didier PELLERIN
7 rue de la Planche au Bouin
Madame Andréa CIVEL née BRENON
6 rue des Barres